

Eau, Climat : on agit !

Publié le 29 août 2023

Dernière modification le 17 mars 2026

Un projet pour les communes du territoire

"EAU-climat, on agit !" est une opération dont l'objectif est de mettre en œuvre, à l'échelle communale, un plan d'actions visant à adapter les pratiques et les usages de l'eau. Ce plan s'adresse aux services de la commune et à ses citoyens.

De nombreuses communes sont mobilisées pour une gestion parcimonieuse de l'eau. Ce projet vise à consolider et amplifier leurs initiatives et engager les autres communes dans une gestion vertueuse et exemplaire de l'eau.

En s'inscrivant dans la démarche, la commune s'engage à mettre en œuvre [les 3 actions dites obligatoires](https://www.cisalb.fr/3-engagements-obligatoires) (<https://www.cisalb.fr/3-engagements-obligatoires>) du projet et peut également souscrire à [des actions à la carte](https://www.cisalb.fr/des-engagements-a-la-carte) (<https://www.cisalb.fr/des-engagements-a-la-carte>).





« Le lac commence ici, ne rien jeter »

C'est le message inscrit en peinture biodégradable à côté des grilles d'avaloir des eaux pluviales, afin de rappeler aux piétons que tout ce qui passe dans les grilles d'avaloir se retrouvera irrémédiablement dans le lac. Ensemble, préservons la qualité des eaux de baignade de notre lac.







Pourquoi ce projet ?

Parce que le climat se réchauffe

Dans les Alpes du Nord, les températures ont augmenté de 2,25°C par rapport à la période de référence 1961-1990, connaissant une rapide augmentation sur les 20 dernières années. Hivers comme étés, douces et canicules se suivent, et les records de températures se succèdent. De même, la température annuelle moyenne des eaux de surface du lac du Bourget a augmenté de :

- › près 1,2°C sur les 30 dernières années
- › et jusqu'à +2,1°C sur la période avril-juin

Cette donnée fait écho à l'augmentation des températures constatées dans les rivières du bassin versant. Par ailleurs, la station de Météo France basée au col de Porte (massif de la Chartreuse, altitude 1350 m), indique :

- › une diminution du manteau neigeux de près de 40% sur les 20 dernières années, liée au radoucissement des températures hivernales

Cette réduction du stock de neige et de l'avancement temporel de la fonte nivale, induit une baisse de la recharge en eau printanière. De plus, les périodes de sécheresses deviennent plus longues, plus intenses et s'étendent jusqu'en fin d'automne.

Parce que les impacts augmentent sur l'eau, les milieux et les usages

Des impacts sur l'eau

La combinaison de l'évolution des températures à l'inégale répartition des précipitations influe directement sur une augmentation nette de l'évapotranspiration globale.

- › Les sols s'assèchent alors plus rapidement et les besoins en eau des végétaux augmentent.

Des impacts sur les rivières

La Leysse, l'Hyères, le Sierroz et la Deysse, principales « artères » hydrauliques du lac du Bourget, ont vu leur débit minimum mensuel chuter de 30 à 40% entre la fin des années 90 et 2020. Cette chute du régime hydrologique est observée à tous les étages géographiques : sources, ruisseaux, rivières.

Certains cours d'eau s'assèchent sur tout ou partie de leur linéaire et ce phénomène tend à s'amplifier, tant dans les secteurs de plaine que sur les hauteurs du bassin versant. Cette diminution des débits des sources, rivières et du niveau des nappes produit plusieurs effets négatifs sur notre environnement :

- › Les rivières voient leur peuplement piscicole et leur biodiversité aquatique et terrestre - faune et flore - s'éroder progressivement,
- › Les rivières se réchauffent, se désoxygènent, et d'importants développements d'algues peuvent se produire (eutrophisation),
- › Les rivières perdent de leur capacité épuratrice, les pollutions se concentrent,
- › Les rivières peinent à recharger les nappes phréatiques jusqu'à un niveau suffisant, et inversement, les nappes d'accompagnement des rivières peinent à alimenter ces dernières,
- › Les zones humides se déconnectent des sources et cours d'eau qui les alimentent.

Des impacts sur les usages de l'eau

Pour les communes alimentées en eau potable par des ressources désormais fragiles lors de sécheresses, des périodes de tensions peuvent apparaître. Le recours au remplissage des réservoirs par des camions citernes peut parfois être inévitable dans certains secteurs. Sur ce point, les PLUi ont conditionné l'urbanisation de ces zones à une impérative connexion à des ressources en eau pérennes (lac du Bourget, nappe de Chambéry, nappe de l'Isère...), sur lesquelles les services des eaux sont en action.

La filière agricole est également directement exposée au risque sécheresse avec des impacts directs sur les cultures. Des pertes de production sont aussi notables pour les filières laitières (prairies, fourrages, diminution production de lait ...) et, in fine, des pertes de revenus et une fragilité du maintien de l'agriculture locale liée à la disponibilité de l'eau.

Dans ce contexte général, les arrêtés préfectoraux de limitation et de restriction des usages de l'eau non prioritaires se multiplient : du lavage des véhicules à la fermeture des fontaines en circuit ouvert, du remplissage des piscines à l'arrosage des espaces verts et cultures agricoles.



En 2020, le bassin versant du lac du Bourget a connu sa 6ème année consécutive de restriction des usages de l'eau. Le niveau maximal de « crise sécheresse » a par ailleurs été atteint pour la 1ère fois fin octobre 2018 sur le bassin versant : seuls les usages prioritaires d'eau potable, d'hygiène, de salubrité et de sécurité étaient autorisés.





SUR INTERNET

- > Site du CISALB (<https://www.cisalb.fr/eau-climat-on-agit>)



**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.